

---

## Compte Rendu Conseil de Délégués

---

Date : **Jeudi 2 mars 2017**

Ordre du jour : → Vote des propositions de l'aménagement de la récréation et de son règlement

Présents : - Mme AUTEGARDEN (Directrice)  
- Les délégués des classes

*Les délégués sont tous d'accord pour dire que les récréations sont beaucoup plus agréables depuis que deux récréations ont été mises en place. Il y a beaucoup moins de bousculades, de conflits et de disputes. C'est plus calme et il y a plus de place pour jouer, pour courir, pour faire des grands jeux.*

*Les délégués des classes de CM regrettent de ne pas être en récréation tous en même temps. Ils ne peuvent pas jouer avec tous leurs amis.*

*Il est rappelé que c'est parce qu'il y avait beaucoup de conflits entre eux que cette décision a été prise par les enseignants. A eux de réfléchir à leur comportement, sachant que c'est l'intérêt général qui prime sur l'intérêt personnel.*

### PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT RETENUES

**1° Trois récréations sans ballon :**

**lundi après-midi, mardi matin et jeudi après-midi,**

**pour permettre d'occuper tout l'espace de la cour par les garçons comme les filles, pour faire de grands jeux et éviter de petits accrochages entre les joueurs de foot et ceux qui n'y jouent pas.**

**2° Trois récréations réservées à l'escalade au mur d'escalade, les mêmes que celles sans ballon.**

**3° Une cage de foot pour les classes de CM, une cage pour les CP et CE.**

**4° Repeindre les marelles**

**L'accès à la bibliothèque est difficile à mettre en place par manque d'enseignants disponibles car présents dans la cour.**

*La coopérative de l'école va acheter des cordes à sauter, des élastiques, des billes, des cerceaux, des jeux de cartes.*

## **PROPOSITIONS POUR LE REGLEMENT**

Des propositions de sanctions ont été proposées par la classe de CE1A. Lors du prochain conseil des délégués, celles-ci seront classées selon une échelle en fonction de la fréquence au manquement du règlement. Exemples : rester assis sur un banc, puni dans le bureau de la directrice, raccourcir une récréation, parents prévenus, être privé d'une récréation, copier plusieurs fois l'article du règlement qui n'a pas été respecté, convocation des parents...

La question du suivi des manquements a été soulevé. La mise en place d'un cahier de suivi ou d'un tableau à croix affiché a été proposé.

***Le règlement sera finalisé avec les délégués lors du prochain conseil des délégués qui aura lieu vendredi 10 mars à 9h30.***